Réunion du Comité Syndical

du 12 février 2014

CS – 1.07
Budget primitif 2014

Le douzième jour du mois de février de l'année deux mil qua torze à dix-huit heures, les membres du Comité Syndical du S.E.R.T.R.I.D. (Syndicat mixte d'Etudes et de Réalisations pour le Traitement Intercommunal des Déchets), dont le nombre en exercice, titulaires et suppléants est de trente six, légalement convoqués, se sont réunis au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D., sous la présidence de Monsieur Leouahdi Selim GUEMAZI, président.

Etaient présents :

- Délégués titulaires :

C.A.B. : MM. Robert DEMUTH, Jean-Claude MATHEY, Daniel FEURTEY jusqu'au point CS 1.09 inclus, Jean-François ROOST, Denis JEANGERARD, Leouahdi Selim GUEMAZI
S.I.C.T.O.M. : MM. Marcel GRAPIN, Gérard GUYON, Roger-Serge TOUPENCE, Mme. Alexia LAVALLEE
C.C.S.T. : M. André HELLE

- Délégués suppléants avec voix délibératives :

C.A.B. : NEANT
S.I.C.T.O.M. : NEANT
C.C.S.T. : NEANT

- Délégués suppléants sans voix délibératives :

C.A.B. : NEANT
S.I.C.T.O.M. : M. Jean-Pierre SALVADOR
C.C.S.T. : NEANT

Le quorum est atteint : 11 présents

Etaient excusés

- Délégués titulaires :

C.A.B. : MM. Pierre SANTOSILLO, Pascal MARTIN, Mme. Françoise RAVEY
Pouvoirs : M. Pascal MARTIN donne pouvoir à M. Leouahdi Selim GUEMAZI
Mme. Françoise RAVEY donne pouvoir à M. Jean-François ROOST
S.I.C.T.O.M : MM. Hervé GRISEY, Roger GAUGLER
Pouvoirs : M. Hervé GRISEY donne pourvoir à M. Marcel GRAPIN
C.C.S.T. : MM. Daniel KUNTZ, Claude GIRARD
Pouvoir : NEANT

- Délégués suppléants :

C.A.B. : MM. Yves DRUET, Claude GIRARD, Pierre BOUCON, Dominique RETAILLEAU, Jean-Pierre DEMARCHE, Jean-Claude MARTIN, Louis HEILMANN, Daniel PASTORI, Mme. Céline RAIGNEAU
S.I.C.T.O.M. : MM. Roland GERMAIN, Thierry STEINBAUER, Alain FIORI, Didier SANSIG, Jacques REUILLARD
C.C.S.T. : MM. Jean LOCATELLI, Xavier DOMON, Cédric PERRIN

Réunion du Comité Syndical

du 12 février 2014

CS - 1.07

RAPPORT
Présenté par M. Leouahdi Selim GUEMAZI
Président

Budget primitif 2014

Monsieur le Président présente à l'assemblée délibérante les éléments de contexte qui encadrent le vote du Budget Primitif 2014.

Le présent rapport s'inscrit dans la continuité du Débat d'Orientation Budgétaire et du rapport d'information sur l'état de la dette du 18 décembre 2013. Il intègre également les résultats du compte administratif 2013, tels que votés et affectés suivant délibération rapport CS 1.06 du 12 février 2014.

1. Assiette des recettes

La baisse des gisements impacte de manière forte les conditions d'exploitation de l'Ecopôle. La mise en œuvre des lois Grenelle, par nos entités et par nos clients, se traduit par une diminution des gisements traités, même si le positionnement du SERTRID dans les partenariats interdépartementaux a permis jusqu'à présent d'en atténuer les conséquences.

Les prévisions 2014 s'inscrivent dans la continuité d'un exercice 2013 fortement dégradé, en raison principalement de l'effondrement du gisement d'ordures ménagères.

Concernant les DAE, ces prévisions sont même inférieures aux estimations communiquées lors du débat d'orientation budgétaire : en effet, DERICHEBOURG a modifié son approche de traitements des fluffs et a finalement renoncé à signer la convention de partenariat approuvée par délibération du Comité Syndical n° 4.11 du 9 octobre 2013. Ce sont ainsi 1 500 tonnes de DAE de moins.

Le budget 2014 est adossé aux estimations de tonnages suivantes, à rapprocher des résultats d'activité des deux exercices antérieurs :

	Tonnages 2012	**Tonnages 2013**	**Tonnages 2014 Estimation**
Ordures ménagères	**60 858**	**50 998**	**44 900**
Entités	39 542	36 411	34 800
CAB	*28 424*	25 845	24 500
SICTOM	*7 195*	6 737	6 700
CCST	*3 923*	3 829	3 600
Extérieurs	21 316	14 587	10 100
SM 4	*3 190*	1 842	1 600
SYTEVOM de Haute-Saône	*5 697*	4 285	3 200
SYDOM du Jura	*3 591*	3 074	3 000

VALINÉA	*3 222*	2 964	2 100
NOVERGIE EST	*5 380*	331	0
SYBERT de Besançon	*0*	1 792	0
Autres producteurs	*236*	299	200
Encombrants	5 731	6 009	5 000
DAE	3 977	5 109	7 000
Dégrillage	171	157	170
Gisement total	**70 737**	**62 273**	**57 070**

Avec 5 203 tonnes supplémentaires perdues par rapport à 2013, tous gisements confondus, soit une diminution des gisements entrants de plus de 8 %, l'exercice 2014 s'annonce évidemment très contraint.

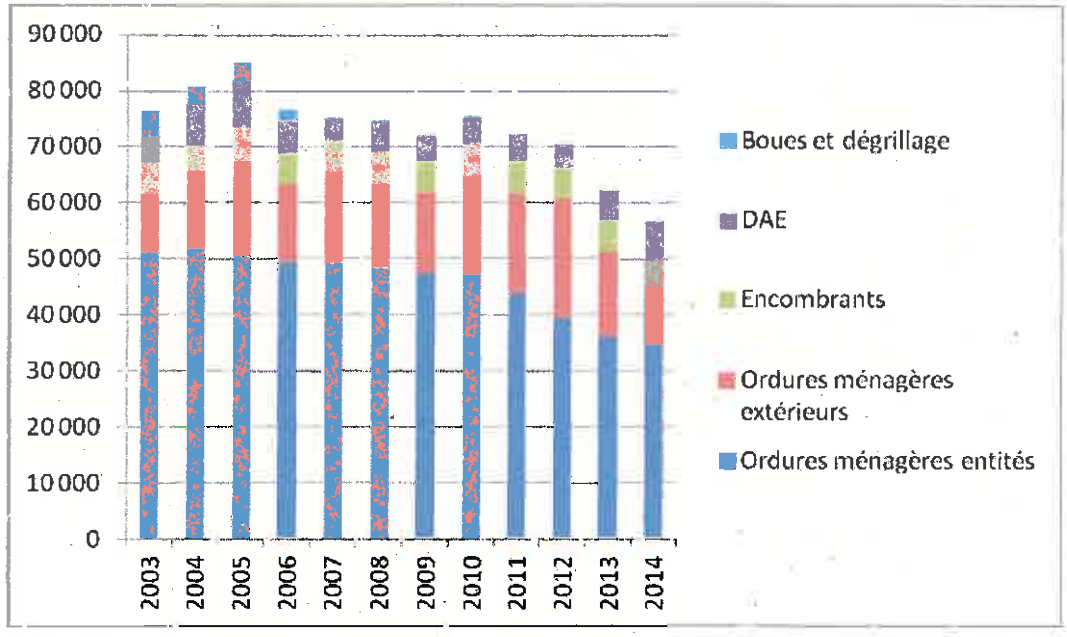

Evolution des gisements entrants depuis 2007

L'évolution tarifaire du coût de traitement des déchets ménagers de 2.75 %, votée par le Comité Syndical le 18 décembre dernier, est une augmentation à minima qui, avant tout, prend en compte l'intérêt de nos entités.

Ce sont donc les résultats reportés, qui, repris par anticipation, permettent de soutenir nos besoins de financement.

2. Résultats reportés et affectation

Les résultats consolidés 2013, repris par anticipation, apparaissent comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses de l'exercice	9 026 960.53 €	8 857 430.89 €
Recettes de l'exercice	9 073 992.97 €	9 764 730.23 €
Résultats de l'exercice	47 032.44 €	907 299.34 €
Résultats reportés n-1	3 934 402.49 €	-2 818 323.10 €
Résultats consolidés	**3 981 434.93 €**	**-1 911 023.76 €**

Il est proposé de procéder comme suit à l'affectation du résultat, de manière à couvrir le déficit d'investissement constaté.

Article 002 : 2 070 410.93 €
Article 1068 : 1 911 024 €

3. Section de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre à titre prévisionnel à **11 538 472 €**, en dépenses et en recettes, soit un budget de fonctionnement en baisse de 15 % par rapport au budget primitif 2013.

3.1 Recettes

	BP 2013	BP 2014	Ecart	Evolution
013. Atténuation de charges	15 000	15 000	0	0.00%
70. Produit des services	9 093 937	8 470 056.07	-623 881	-6.86%
Total recettes gestion courante	**9 108 937**	**8 485 056.07**	-623 881	-6.85%
76. Produits financiers	536 000	465 283	-70 717	-13.19%
77. Produits exceptionnels	0	17 722	17 722	
78. Reprise sur provision	0	500 000	500 000	
Total recettes réelles	**9 644 937**	**9 468 061.07**	-176 875.93	-1.83%
Excédent reporté	**3 934 401**	**2 070 410.93**	-1 863 990.07	-47.38%
Total budget	**13 579 338**	**11 538 472**	-2 040 866	-15.03%

Evolution des recettes de fonctionnement par poste 2013/2014

Les recettes de fonctionnement sont constituées principalement par :

- l'excédent de fonctionnement reporté après affectation, soit 2.07 M €, qui correspond à 18% du total de nos recettes de fonctionnement
- le produit des services, avec un tonnage global de l'ordre de 57 000 tonnes et une recette prévisionnelle de 8.4 M €, soit 74% de nos recettes totales
- la réintégration des provisions pour risques financiers constituées en 2012 et en 2013, soit 500 K € (4% du total des recettes). Le Comité Syndical revient ainsi sur les dispositions de la délibération CS 1.08 du 8 février 2012.

Les recettes attendues au chapitre 70 (produits de l'exploitation) sont en baisse de près de 7% par rapport aux prévisions du budget primitif 2013 (hors décisions modificatives intervenues en cours d'exercice 2013). L'augmentation des tarifs à 2.75 % ne permet pas de compenser les conséquences de la baisse des tonnages, comme nous l'avons vu lors du débat d'orientation budgétaire 2014.

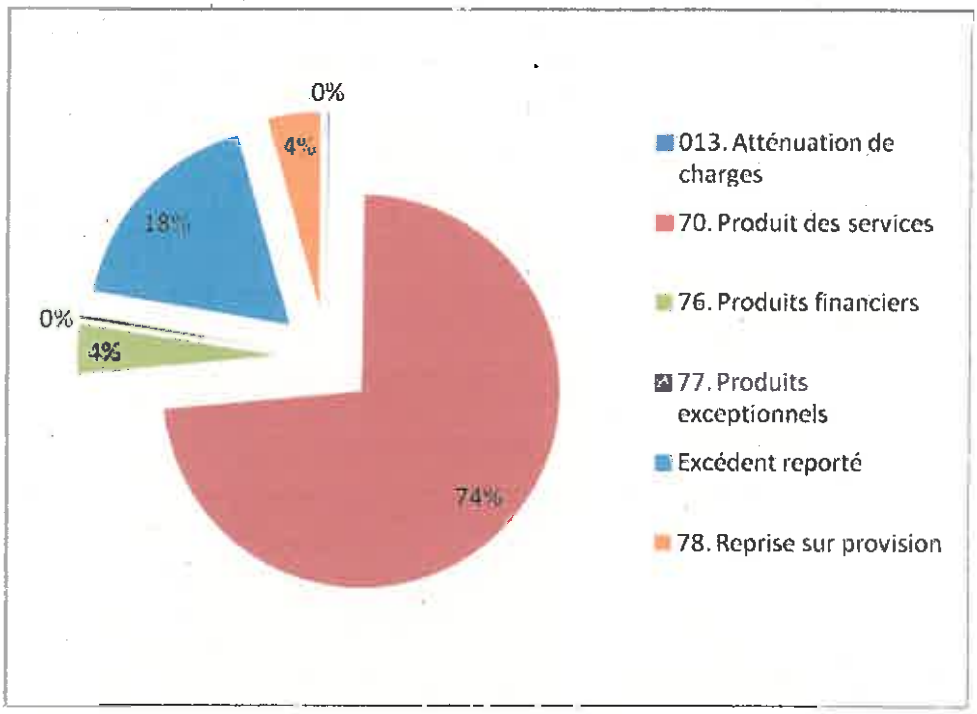

Ventilation des recettes de fonctionnement 2014 par poste

3.2 Dépenses

La comparaison est effectuée de BP à BP (hors décisions modificatives intervenues en cours d'exercice 2013), après neutralisation de la TGAP, qui affecte le chapitre 011. Charges générales.

	BP 2013	BP 2014	Ecart	Evolution
011. Charges générales hors TGAP	4 596 172	4 270 500	-325 672	-7.09%
012. Frais de personnel	2 061 000	2 000 000	-61 000	-2.96%
65. Charges gestion courante	126 940	93 862	-33 078	-26.06%
Total dépenses gestion courante	**6 784 112**	**6 364 362**	-419 750	-6.19%
66. Charges financières	2 039 127	1 449 708	-589 419	-28.91%
67. Charges exceptionnelles	917 000	498 000	-419 000	-45.69%
68. Dotation aux provisions	250 000	0	-250 000	-100.00%
022. Dépenses imprévues	21 000	0	-21 000	-100.00%
Total dépenses réelles hors TGAP	**10 011 239**	**8 312 070**	-1 699 169	-16.97%
042. Opérations d'ordre	563 383	593 383	30 000	5.32%
023. Virement section invest.	2 468 716	2 096 019	-372 697	-15.10%
Total dépenses d'ordre	**3 032 099**	**2 689 402**	-342 697	-11.30%
Budget total hors TGAP	**13 043 338**	**11 001 472**	-2 041 866	-15.65%

Conformément aux options présentées lors du débat d'orientation budgétaire et à l'occasion du rapport d'information sur l'état de la dette, cette proposition de budget :

- suspend les provisions pour risques financiers (chapitre 68),
- restreint l'enveloppe des frais financiers en excluant toute possibilité de financer directement une éventuelle indemnité de réaménagement (chapitre 66),
- suspend le dispositif de participation financière pour de nouveaux aménagements de plate-forme de collecte de déchets végétaux, à l'exception de l'engagement pris en 2013 (participation de 21 K € pour la Communauté de communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach),

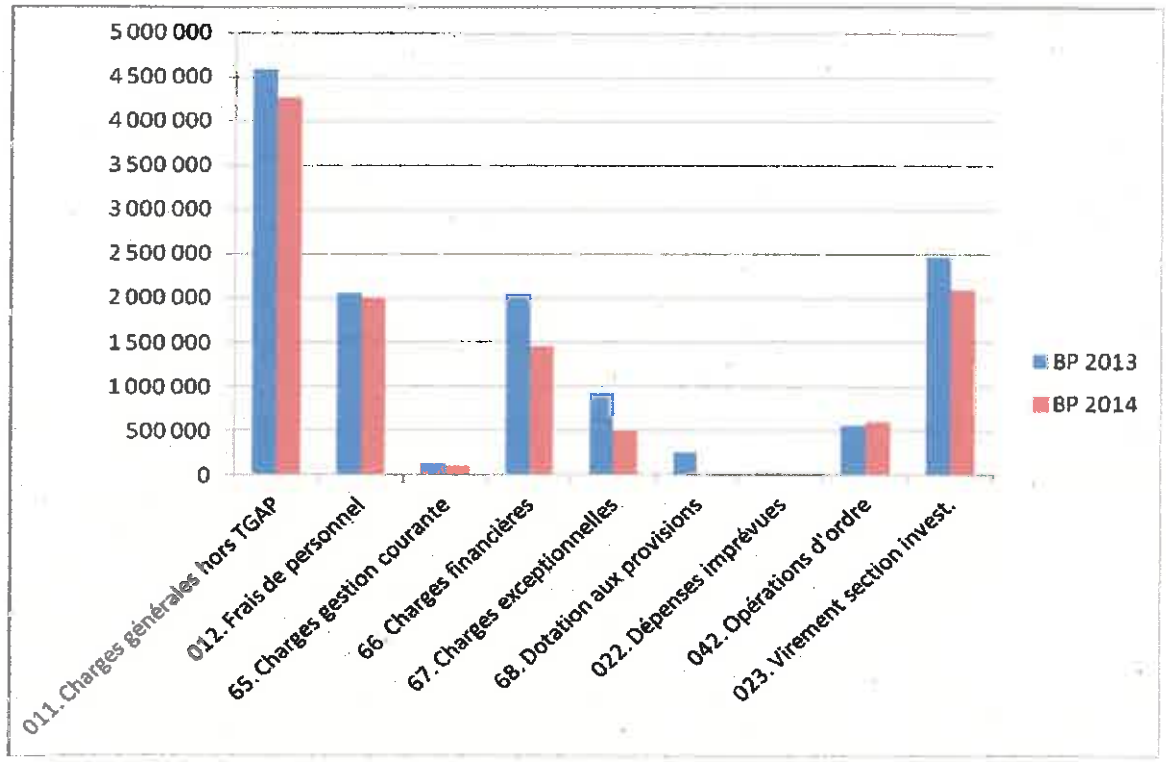

Evolution des dépenses de fonctionnement hors TGAP 2013-2014

Les dépenses réelles hors TGAP sont anticipées à la baisse de plus de 15%.

Le budget 2014 propose notamment une baisse de nos charges de gestion courante de plus de 6%.

Ainsi, hors TGAP, les crédits affectés au **chapitre 011. Charges générales,** qui regroupe les postes budgétaires nécessaires au fonctionnement des installations, diminuent à titre prévisionnel de 7% (365 K €).

Parmi les évolutions significatives, relevons :

- une facture énergétique réduite à 120 K € (-80 K € par rapport au BP 2013), conséquence directe du retour à un fonctionnement normal de la turbine, après deux exercices dégradés
- des prestations de service strictement encadrées (-300 K € par rapport au BP 2013), qui prennent en compte les effets de la convention signée en fin d'exercice 2013 avec TRANSROUTE pour la valorisation de nos mâchefers, tout en conservant une enveloppe prudentielle pour faire face à des situations dégradées (évacuations en CET, mise en balles, soit environ 314 K €)

L'entretien du matériel roulant est un poste en hausse (+ 30 K €, soit 16.66% par rapport à 2013). Ce crédit prévisionnel inclut la remise en état du chargeur (40 K €), en sus

des besoins ordinaires du poste. D'une manière générale, le caractère vieillissant du parc d'engins de chantier pèse sur les coûts d'entretien.

L'enveloppe réservée aux assurances est elle-aussi revue à la hausse, et fixée à 550 K €. Cette augmentation tient au recalage de nos contrats, en vue d'une couverture optimisée de nos risques, qui intervient dans contexte d'ensemble défavorable du secteur des assurances. Il s'agit cependant d'une estimation, dans la mesure où le lot « Dommages aux biens et risques annexes » reste à attribuer.

L'évolution du **chapitre 012. Frais de personnel** est anticipée à la baisse pour l'exercice 2014 (-2.96%). Il faut voir là les effets en année pleine du redéploiement des effectifs, intervenu en 2013 ou à intervenir, ce qui permet d'intégrer, outre les effets du déroulement de carrière des agents permanents, l'augmentation de la cotisation employeur CNRACL de 1.55 point (de 28.85 à 30.40%), ainsi que les effets de la réforme de la catégorie C à effet au 1er février 2014.

Les crédits prévisionnels affectés au chapitre **66. Charges financières** sont en forte baisse (plus de 28%, soit 589 K €) : cela s'explique principalement par la suppression de l'enveloppe prévisionnelle que le SERTRID réservait pour être en capacité, le cas échéant, de verser directement les indemnités de réaménagement, dans le cadre des opérations liées à une gestion active de la dette.

À défaut de crédits disponibles, ces indemnités peuvent être, soit capitalisées, soit incluses dans les conditions financières des nouveaux emprunts.

Les contraintes de l'exercice, notamment la baisse des recettes d'exploitation, mais également un programme d'investissement lourd autofinancé en totalité, sans recours à de nouveaux emprunts, ne permettent plus de maintenir au même niveau cette ligne budgétaire.

Rappelons, ainsi que cela a été souligné lors du débat d'orientation budgétaire et à l'occasion du rapport d'information sur l'état de la dette, que le SERTRID, avec un taux moyen de dette anticipé à 2.52 % pour 2014, tire pleinement profit du contexte actuel des marchés et des taux courts européens historiquement bas.

Conformément aux décisions prises par le comité syndical à l'occasion du débat d'orientation budgétaire et du rapport d'information sur l'état de la dette, l'inscription de provisions pour risques financiers au **chapitre 65** est suspendue.

Le chapitre **67. Charges exceptionnelles** baisse de manière significative (-45 %). Il s'agit d'un poste qui, par définition, est aléatoire.

Enfin, en termes de répartition, les principaux postes de dépenses restent :

- les charges générales hors TGAP (51% des dépenses réelles de fonctionnement)
- les frais de personnel (24%)
- les frais financiers (18%).

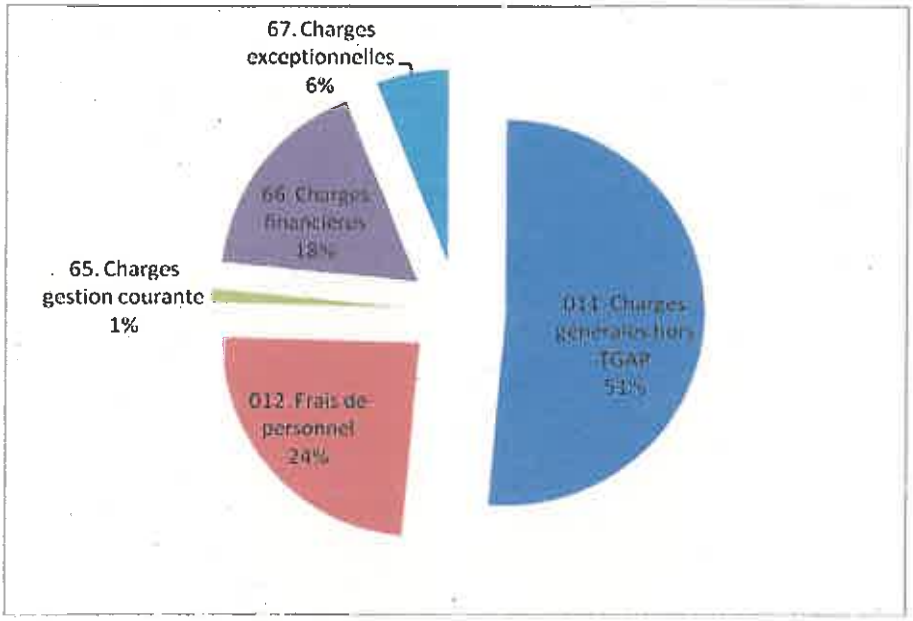

Ventilation des dépenses réelles de fonctionnement hors TGAP

4. Dépenses d'investissement

4.1 Vue d'ensemble – propositions de dépenses d'investissement

	BP 2013	BP 2014	Ecart	Evolution
2031. Etudes	14 000	34 500	20 500	146.43%
205. Logiciels	0	36 000	36 000	
2158. Outillage	839 000	255 500	-583 500	-69.55%
2182. Véhicules	0	0	0	
2183. Matériel informatique	40 000	10 000	-30 000	-75.00%
2313. Travaux	1 009 000	1 102 612.24	93 612.24	9.28%
total dépenses équipement	**1 902 000**	**1 438 612.24**	-463 387.76	-24.36%
1641. Remboursement emprunts	1 202 099	1 330 000	127 901	10.64%
total dépenses financières	**1 202 099**	**1 330 000**	127 901	10.64%
total dépenses réelles	**3 104 099**	**2 768 612.24**	-335 486.76	-10.81%
001. Déficit reporté	2 818 324	1 911 023.76	-907 300.24	-32.19%
total budget	**5 922 423**	**4 679 636**	-1 242 787	-20.98%

Les dépenses réelles sont en baisse de près 11%, avec notamment un fort recul des dépenses d'équipement (plus de 24%). Il s'agit là d'un retour à une situation « ordinaire », après un exercice 2013 ayant réservé près de 800 K € pour le seul chantier turbine.

Le remboursement de la dette en capital reste le principal poste de dépenses (48% des dépenses réelles), en hausse de 10 % par rapport à 2013. Cette progression est conforme au profil de remboursement de l'encours.

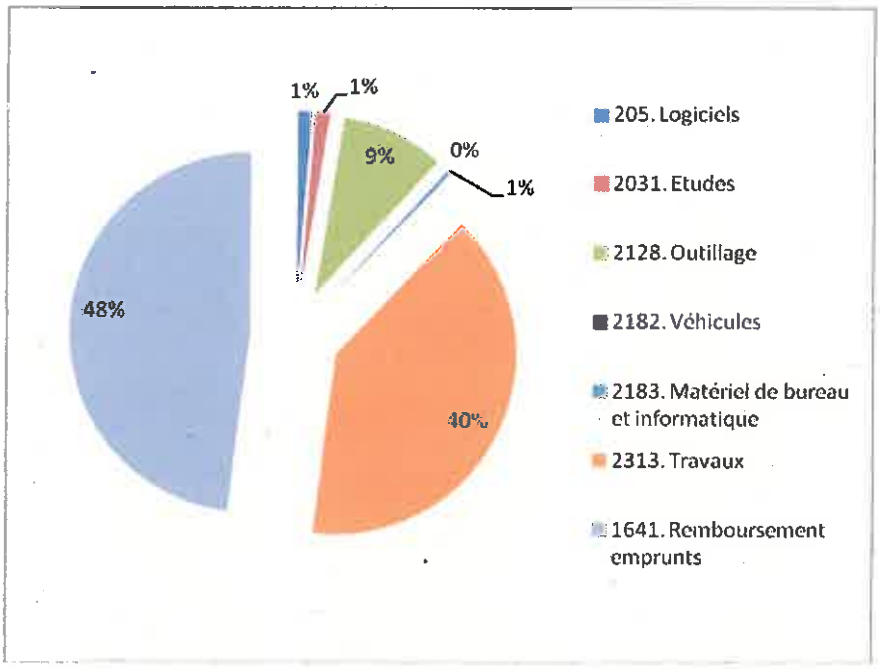

Ventilation des dépenses réelles d'investissement par poste

4.2 Détail par poste

Parmi les opérations nouvelles, l'enjeu fort de l'exercice est la mise en œuvre d'un silo pour pérenniser l'optimisation du traitement des fumées. Il s'agit là d'une condition sine qua non pour pouvoir traiter dans les meilleurs délais les 15 000 tonnes annuelles de DAE prévues par notre arrêté d'autorisation d'exploiter.

Article 2031 - Etudes

Réseau vapeur	14 500
Maîtrise d'œuvre modification traitement des fumées	20 000
Total	**34 500**

Article 205	**Logiciels**	
	E-magnus	6 000
	Winscann	30 000
	Total	**36 000**

Article 2158 - Pièces

Briques fumisterie	20 000
Débitmètre vortex	7 000
Divers vannes (régulation, purge, transmetteur, sondes)	20 000
Pièces brûleur	10 000
Pièces de frappage	11 000
Pièces filtres à manches	10 000
Pièces grilles et extracteurs	15 000
Pièces pompes alimentaires	45 000
Pièces pompes lait de chaux	17 000

Pièces ponts roulants	7 000
Pièces vannes eau alimentaire et régulation pression HP	10 000
Pompe doseuse	6 000
Pompes et moteurs de rechange	10 000
Process évacuation REFIOM	20 000
Tapis mâchefers, rouleaux	20 000
Vanne FV112005 régulation brûleur fioul	2 500
Vanne LV302242 régulation niveau condensat	3 000
Vanne LV303333 recirculation des condensats	4 000
Variateurs de vitesse	10 000
Vibro-percuteurs (2)	8 000
Total	**255 500**

Article 2183 - Matériel informatique

Remplacement parc bureautique	10 000
Total	**10 000**

Article 2313- Travaux

Aéroréfrigérant	75 000
Cheminée groupe électrogène	50 000
Dispositif video surveillance	16 612
Ecran médian 3e passage	100 000
Ecran milieu ligne 2	100 000
Fumisterie	100 000
Mesures en semi-continu dioxines et furanes	42 000
Panneaux chaudière (chantier CNIM)	120 000
Process traitement des fumées (silo)	200 000
Régulation aspiration compresseurs	6 000
Travaux alternateur type 3	85 000
Travaux sur onduleurs	6 000
Travaux turbine	202 000
Total	**1 102 612**
Total général	**1 438 612**

4.3 Recettes d'investissement

Les propositions tiennent compte de l'affectation des résultats reportés telle que spécifiée en § 2 et du virement prévisionnel à la section de fonctionnement.

L'exercice 2014, comme tous les exercices clos du présent mandat, ne donnera lieu à aucun emprunt nouveau. Malgré le contexte délicat que nous connaissons, le cap est maintenu, grâce à des arbitrages serrés pour concilier les impératifs techniques avec les contraintes financières.

	BP 2013	BP 2014	Ecart	Evolution
1068. Excédent de fonctionnement	2 818 324	1 911 024	-907 300	-32.19%
13. Subvention d'équipement	72 000	79 210	7 210	10.01%
16. Emprunts	0	0	0	
total recettes réelles	**2 890 324**	**1 990 234**	-900 090	-31.14%
023. Virement section fonctionnement	2 468 716	2 096 019	-372 697	-15.10%
28. Amortissements	430 000	460 000	30 000	6.98%
4817. Etalement de charges	133 383	133 383	0	
total recettes d'ordre	**3 032 099**	**2 689 402**	-342 697	-11.30%
total budget	**5 922 423**	**4 679 636**	-1 242 787	-20.98%

Le financement des dépenses d'investissement est ainsi réalisé sans recours à de nouveaux emprunts : nos recettes sont des ressources propres ou proviennent de subventions, en l'occurrence de l'ADEME.

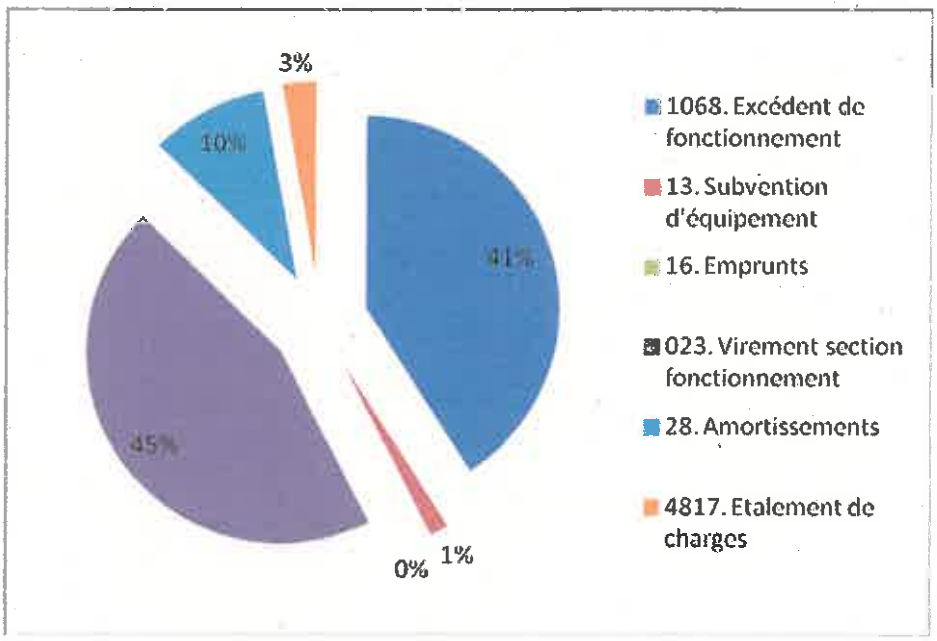

Ventilation des recettes d'investissement par poste

Le Budget Primitif 2014 est soutenu par les résultats consolidés enregistrés au terme de l'exercice 2013, ce qui permet de répondre aux exigences du présent exercice à partir des marges dégagées, donc de préserver les entités en terme tarifaire et de poursuivre le désendettement.

A l'UNANIMITE, le Comité Syndical :

1. **REPREND les résultats consolidés qui sont ceux arrêtés et affectés aux termes du vote du compte administratif 2013, tels que reprécisés au § 2 ;**

2. **PREND ACTE :**

- **que le S.E.R.T.R.I.D n'a pas appliqué de journée complémentaire ;**
- **que les comptes ont été arrêtés au 31 décembre 2013 ;**
- **qu'aucun report n'a été retenu, tant en dépenses qu'en recettes ;**

- **que les opérations non engagées sont proposées au Budget Primitif 2014 comme opérations nouvelles.**

3. **ADOPTE le budget primitif 2014, tel que présenté par la présente délibération, équilibré comme suit :**

	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses	11 538 472 €	4 679 636 €	16 218 108 €
Recettes	11 538 472 €	4 679 636 €	16 218 108 €

Ainsi délibérée au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D. le 12 février 2014, ladite délibération ayant été affichée par extrait le

conformément à l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Dépôt en Préfecture le

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président

SERTRID SYNDICAT DE TRAITEMENT ET DE VALORISATION DES DECHETS

Leouahdi Selim GUEMAZI